



CALENDRIER DES INSCRIPTIONS – RENTREE 2025
AU LYCEE ANTOINE ROUSSIN

DATE ET HORAIRES	NIVEAU	ETABLISSEMENT D'ORIGINE
Lundi 30 juin 2025 (8h-12h et 13h-16h)	Secondes passant en PREMIERE Doublants de première et affectation Affelnet	Antoine Roussin TOUS ETABLISSEMENTS
Mercredi 02 juillet 2025 (8h-12h et 13h-16h)	Premières passant en TERMINALE	Antoine Roussin
Mardi 1 ^{er} juillet 2025 (8h-12h et 13h-16h) Jeudi 3 juillet 2025 (8h-12h et 13h-16h) Vendredi 4 juillet 2025 (8h-12h et 13h-16h)	SECONDES Elèves venant du collège Leconte de Lisle Elèves venant des collèges Alsace Corré et Jean Lafosse Elèves venant du collège Plateau Goyaves et autres collèges - Doublants de seconde	COLLEGES Leconte de Lisle Alsace Corré et Jean Lafosse Plateau Goyaves et autres Antoine Roussin
Lundi 7 juillet 2025 (8h-12h et 13h-16h)	BTS SAM2 et MCO2, DCG2, DCG3	Antoine Roussin
Mardi 8 juillet 2025 (8h-12h et 13h-16h)	Première année de BTS et DCG (affectation Parcoursup)	TOUS ETABLISSEMENTS
Mardi 12 août 2025 (8h-12h et 13h-16h)	INTERNES	ROCHES MAIGRES VICTOR SCHOELCHER GERARD ETHEVE
jeudi 14 août 2025 (8h-12h et 13h-16h)	INTERNES Doublants de terminale	ANTOINE ROUSSIN JEAN JOLY BOIS D'OLIVES TOUS ETABLISSEMENTS

**INTERNAT : PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'ELEVE ET DU RESPONSABLE LEGAL OU DE L'ELEVE MAJEUR POUR
TOUTE INSCRIPTION ET DU CORRESPONDANT POUR UNE INSCRIPTION A L'INTERNAT**

L.G.T. Antoine Roussin 25 rue Leconte de Lisle CS 21013 97872 SAINT-LOUIS CEDEX

Tél : 0262 91 93 33 Fax : 0262 26 19 14 e-mail : ce.9740787m@ac-reunion.fr site : lycée-antoine-roussin.ac-reunion.fr

MODALITES D'INSCRIPTION A LA RENTREE 2025 POUR LES NOUVEAUX ELEVES ARRIVANT EN SECONDE, PREMIERE OU TERMINALE AU LYCEE ANTOINE ROUSSIN

Une fois l'affectation reçue, les responsables légaux ou les élèves majeurs doivent obligatoirement procéder à la télé-inscription en se connectant à l'adresse **<https://teleservices.education.gouv.fr>** à l'aide de ses identifiants EduConnect et imprimer les documents demandés.

Afin de finaliser cette inscription, ils devront venir au lycée, avec leur enfant si mineur, selon le calendrier ci-joint munis de l'ensemble des pièces indiquées et renseignées. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les élèves :

- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos
- Une fiche de renseignements avec étude automatique du droit à bourse (document à imprimer et renseigner)
- Une fiche d'inscription options selon le niveau de l'élève (document à imprimer et renseigner)
- Une fiche d'autorisations parentales (document à imprimer et renseigner)
- Une fiche de renseignement médical (document à imprimer et renseigner)
- Un formulaire de demande NUMERISAK (document à imprimer et renseigner)
- Une photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'élève
- Une photocopie du livret de famille où figurent les nom et prénoms de l'élève
- Une photocopie de la décision de justice pour l'autorité parentale unique ou d'adoption si nécessaire
- Une photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre 2024-2025
- Une photocopie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE (Maison Des Lycéens et des Etudiants) est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

Une photo numérique de l'élève sera faite le jour de la finalisation de l'inscription

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'internat d'excellence du lycée Antoine Roussin :

Un dossier d'inscription à l'internat devra être demandé et récupéré lors de l'inscription entre le 30 juin et le 08 juillet 2025 (en fonction des places disponibles).

L'inscription à l'internat se fera le jeudi 14 août 2025 au lycée Antoine Roussin avec la présence obligatoire du responsable légal, de l'élève et d'un correspondant habitant Saint-Louis ou les alentours, munis du dossier complet

2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour les élèves boursiers :

- Un relevé d'identité bancaire du responsable légal comportant les numéros IBAN et BIC

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à imprimer et renseigner)
- Une note d'information sur le coût de la demi-pension (document à imprimer et signer)
- Une photographie d'identité avec les noms, prénoms et date de naissance inscrits au dos

.....

**AUCUNE INSCRIPTION NE SE FERA SANS LA PRESENCE OBLIGATOIRE
DU RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE OU DE L'ELEVE MAJEUR
LE JOUR DE L'INSCRIPTION, ET D'UN CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**

MODALITES D'INSCRIPTION A LA RENTREE 2025 EN BTS SAM, BTS MCO et DCG AU LYCEE ANTOINE ROUSSIN

Une fois l'affectation reçue, les responsables légaux ou les élèves majeurs doivent obligatoirement imprimer les documents demandés pour le dossier d'inscription qui se trouvent sur le site du lycée :

<https://etab.ac-reunion.fr/lyc-antoine-roussin/>

Ils devront venir au lycée, avec leur enfant si mineur, selon le calendrier ci-joint munis de l'ensemble des pièces indiquées et renseignées. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

1/ INSCRIPTION SCOLAIRE PAR LA VIE SCOLAIRE :

Pour tous les étudiants :

- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos
- Une fiche de renseignements (document à imprimer et renseigner)
- Une fiche d'autorisations parentales (document à imprimer et renseigner)
- Une fiche de renseignement médicale (document à imprimer et renseigner)
- Une photocopie du livret de famille où figurent les nom et prénoms de l'élève
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Une copie du relevé de notes du baccalauréat
- Une photocopie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- Une adhésion de 10 euros à la MDLE, Maison Des Lycéens et des Etudiants, est demandée pour participer aux diverses activités durant l'année scolaire. Si paiement par chèque, libeller à l'ordre de « MDLE lycée Antoine Roussin »

Une photo numérique de l'élève sera faite le jour de la finalisation de l'inscription

Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'internat d'excellence du lycée Antoine Roussin :

Un dossier d'inscription à l'internat devra être demandé et récupéré lors de l'inscription entre le 30 juin et le 08 juillet 2025 (en fonction des places disponibles).

L'inscription à l'internat se fera le jeudi 14 août 2025 au lycée Antoine Roussin avec la présence obligatoire du responsable légal, de l'élève et d'un correspondant habitant Saint-Louis ou les alentours, munis du dossier complet.

2/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PAR L'INTENDANCE :

Pour les étudiants boursiers :

- La notification conditionnelle d'attribution de bourse

Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à la demi-pension :

- Une demande d'admission à la demi-pension (document à imprimer et renseigner)
- Une note d'information sur le coût de la demi-pension (document à imprimer et signer)
- Une photographie d'identité avec les nom, prénoms et date de naissance inscrits au dos

.....

**AUCUNE INSCRIPTION NE SE FERA SANS LA PRESENCE OBLIGATOIRE
DU RESPONSABLE LEGAL ET DE L'ELEVE OU DE L'ELEVE MAJEUR
LE JOUR DE L'INSCRIPTION,
ET D'UN CORRESPONDANT POUR TOUTE INSCRIPTION A L'INTERNAT**